

CONSEIL QUARTIER CENTRE

Réunion du Mardi 18 Avril 2023 - 20h00

Liste des personnes présentes :

Madame Catherine LE ROUX (Conseillère municipale), Madame CARRARA Véronique (Résidences Jean Laurent et Pallu), Madame MAUGER (représentante des commerçants) Monsieur MAETZ Ludovic (Maire-adjoint), Monsieur MOURGUES Didier, Monsieur TISSOT André, Monsieur Bruno PAGNOUX, Monsieur LAGRANGE André.

En prolongement de notre dernière réunion, nous revoyons les lieux possibles pour l'implantation éventuelle de structures en bois pour des jeux pour enfants : pelouses à l'arrière de la gare du RER centre, lac supérieur (espace pelouse à l'est), jardin des découvertes qui n'est pas très utilisé malgré la convention en cours. Ces lieux devront être proposés au service de l'urbanisme de la Ville avant de le faire auprès de l'ABF.

Place du Marché, lors du dernier budget participatif, des jeux pour enfants ont été votés (en plus des tables de ping-pong financées indépendamment). Dans le cadre des installations provisoires pour cette Place du marché, le Conseil espère une mise en place rapide, avant les propositions pour le budget participatif de l'année suivante.

Nouveau point sur les navettes électriques, initiative de la communauté d'agglomération, en accord avec la Ville. La fréquentation reste quasi nulle : communication insuffisante retardée par la nécessité d'attendre le nouveau trajet et les nouveaux flyers, tarif paraît trop élevé ? horaires inadaptés ?

Une étude plus large des mobilités est souhaitée. La décision de conserver cette navette est en question.

A 20h30 Anne VICQ APPAS, Maire adjointe à l'urbanisme, vient présenter le dossier de la rénovation du centre-ville.

Rappel : le cabinet Ville Ouverte a étudié les actions et études précédentes réalisées sur le centre-ville, a mis en place des ateliers de concertation avec les habitants et défini un premier Plan-guide (besoins et grandes intentions par sous-espace).

Le groupement CITALLIOS/LBF/Tu-Du élabore avec la Mairie le cahier des charges de l'Appel d'Offres qui permettra de choisir la Maîtrise d'œuvre du projet. Leur intervention intègre une dimension de concertation et d'urbanisme transitoire. Parallèlement sont conduites toutes les études techniques de faisabilité (stationnement, portance de la dalle, commercialité, patrimoine...)

Le planning prévoit le choix de la Maîtrise d'œuvre à fin 2023 et la désignation des entreprises qui réaliseront le projet début 2025.

Les travaux se feront ensuite par phase, avec une cohérence entre chaque phase, selon les budgets alloués.

Pour rappel les 5 zones du projet :

- Place de la gare, à étudier à la suite de la construction de la résidence étudiante
- Rue du Maréchal Foch
- Place de l'Eglise

- Rue Thiers - c'est elle qui pourra être faite le plus rapidement
- Place du Marché, le plus gros morceau donc certainement le dernier, hors aménagements transitoires.

Compte tenu du calendrier et des délais, une réflexion sur un urbanisme transitoire est utile, qui prévoira des structures démontables, ou réutilisables selon le cas, et permettra aussi de tester les usages possibles sur la Place du Marché.

Par ailleurs, et en dehors de ce projet, il est mis en place dès la semaine prochaine, une campagne de travaux pour sécuriser la Place du Marché (reprise des coffrets techniques en bois, rebouchage des trous, réparation des marches, et réfection des bancs en bois).

En ce qui concerne notre réflexion sur les lieux d'implantation de jeux pour enfants (notamment derrière la gare du RER Vésinet centre, côté pelouses), Madame Vicq Appas rappelle que toute installation ou construction sur le site classé du Vésinet doit être validée par l'Inspection des sites et l'ABF. Ces modifications sont subordonnées à une réflexion d'ensemble sur le site classé : tout projet nécessite ainsi un dossier d'envergure, avec l'aide d'un cabinet conseil, avec de multiples réunions, etc.. Ceci pour notre projet d'implantation de jeux pour enfants derrière la gare RER.

Prochaine réunion le jeudi 11 mai à 20h00.

Au programme : une étude précise des nouveaux textes concernant les composteurs et leur utilisation ainsi qu'une réflexion sur les activités – à autoriser ou interdire - sur les pelouses de la ville, par exemple pour notre quartier, les IBIS, chiens, repas champêtres, fêtes, accueil de food trucks ? etc...

Réunion suivante : jeudi 15 juin.